



Assemblée Générale du 14 décembre 2024

Discours d'accueil par la présidente par intérim :

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'être venus participer à notre AG. Je déclare donc la 70^e AG du club Alpin Français de l'aube ouverte.

Pour rappel **l'assemblée générale délibère sans quorum et ses décisions sont prises à la majorité simple des suffrages exprimés.**

Nous sommes 111 membres présents

- Nous sommes heureux d'accueillir à notre AG :

M. Jean-Marc Bussy , Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aube.
M. Philippe Pichery, Président du Conseil Départemental de l'aube, représenté par Mme Sibylle Bertaille Fassaert, vice-présidente en charge de l'éducation, de la citoyenneté et du sport.

M. Baroin, Maire de Troyes, représenté par M. Frédéric Serra, conseiller municipal, adjoint au maire chargé des sports de la ville de Troyes

- Je vous prie d'excuser :

M. Bernard Champagne, adjoint au maire de la Chapelle-Saint-Luc, en charge des équipements et des associations sportives

- Je remercie les membres du comité directeur et les adhérents du club alpin pour leur présence à notre assemblée Générale.

A : Rapport moral préparé par Mme Dany Rambouillet, présidente démissionnaire et présenté par Mme Marie-Christine Lagarenne, vice-présidente :

1 : Avant de commencer le bilan de l'année écoulée et les perspectives pour l'année à venir, je tiens à préciser que *cette année fut une année particulière puisqu'elle a vu la démission de la présidente Danièle Rambouillet à l'issue du comité directeur du 5 septembre 2024.*

Comme elle l'avait annoncé lors du Comité Directeur du 27 mars 2024, elle ne souhaitait pas renouveler son mandat lors de la prochaine AG et se réservait le droit de démissionner avant en cours d'année si les difficultés de pilotage persistaient : ce qui fut le cas.

J'avais également annoncé lors de ce comité directeur que je quitterais le comité directeur à la fin de l'année 2024, ce qui est le cas.

2 : LE CLUB ALPIN DE L'AUBE qui sommes-nous ?

• 325 adhérents en 2024, soit le même nombre d'adhérents que l'année passée.
À noter une baisse des nouveaux adhérents cet exercice puisque nous notons 105 départs pour actuellement 46 nouveaux adhérents, surtout dans la catégorie T1 et J2.
Même si l'exercice n'est pas fini, nous remarquons donc 1^{er} octobre au 14 décembre une baisse sensible des adhésions.

C'est aussi 8 284 journées participants pour l'année 2024 contre 5 867 pour 2023.

• La mission que se donne le Club Alpin de l'Aube au travers de la FFCAM, c'est : Rendre accessible au plus grand nombre une pratique autonome et responsable de la montagne,
Contribuer à la formation et à la sécurité des usagers de la montagne,
Permettre la pratique de nombreuses activités de montagne même si nous sommes un club alpin de plaine, car éloigné des massifs !

Escalade,
Marche nordique,
Randonnée,
Alpinisme,
VTT,
Via-ferrata,
Ski alpin /rando,
Raquettes,
École d'escalade,
Slackline,
Formation,
Trek avec un voyage au Maroc

À noter la fermeture de l'école d'aventure par manque d'un nombre suffisant de jeunes

3 : Nos actions et projets réalisés en 2024 :

1 : Au niveau de la gestion administrative, financière et de communication :

- La poursuite de la prise en mains de l'espace licencié par chaque adhérent et de la gestion des sorties sur l'agenda extranet par les encadrants responsables.

Ces nouvelles procédures se passent sans encombre et ont contribué à un gain de temps réel tant pour les encadrants que pour le secrétariat qui n'a plus à enregistrer les statistiques de chaque sortie.

- L'optimisation du site du club grâce à Michel Fouché qui a pris la relève de Laurent Couteleau.

- avec la création de nouvelles rubriques telles que « infos pratiques », Procès verbal de l'AG, Compte rendu du comité directeur.
- Avec une communication en temps réel sur nos nombreuses activités phares grâce au bandeau déroulant d'accueil du site

- La communication du club sur les réseaux - Facebook et Instagram- et les nombreuses démarches avec la presse, canal 32 grâce à une équipe de communication renforcée.

- La valorisation du bénévolat en le faisant figurer dans le compte de résultat 2024 afin de pouvoir l'intégrer dans nos demandes de subvention.

Pourquoi ?

Pour permettre aux collectivités de se rendre compte du poids de nos actions au niveau local et à nos adhérents de ce que cela leur aurait coûté sur le tarif de la licence si nous avions eu recours à des professionnels.

Pour rappel, nous n'avons pas de salarié, nous comptons 60 encadrants brevetés, aptes à assurer l'encadrement des activités sans compter les tâches administratives et la gestion financière. Ces tâches reposent trop sur les mêmes épaules ce qui peut amener au découragement.

- La pérennisation du recours au moyen de paiement à une sortie par Hello-Asso, ce qui facilite grandement le travail de suivi financier d'une sortie par l'encadrant et le trésorier.

- La promotion et la reconnaissance du club auprès des partenaires institutionnels et locaux en participant à des événements organisés par la ville de Troyes, de la Chapelle-Saint-Luc, le Conseil départemental de l'Aube, le CDOS et par Décathlon : à titre d'exemple VitalSport, la fête du Sport, Aube en mode sport nature, le passage de la flamme olympique, etc.

2 : Au niveau de nos projets et actions :

Nos projets furent nombreux et variés comme chaque année en permettant à nos adhérents de pratiquer la montagne sous tous ses aspects : nos responsables des commissions vous en diront plus à ce sujet.

3 grands temps forts en 2024, car cette année 2024 ne fut pas une année comme les autres :

De par les 150 ans du Club Alpin Français et des 70 ans de notre Club Alpin Français de l'Aube.

Ainsi que de par la tenue des jeux olympiques à Paris avec le passage de la Flamme Olympique dans notre département.

- le premier fut "Le DÉFI des 150" le 25 mai 2024 qui nous a permis de fêter les 150 ans des Clubs Alpins Français à notre façon, en proposant différents circuits au départ de Mesnil-Saint-Père autour du lac de la Forêt d'orient avec le tour complet (53 km) pour les plus courageux.

Ce fut un bel évènement festif, ouvert à tous, adhérents et non adhérents, pour lequel nous avons reçu une subvention de 500 € de la ville de Troyes et avons bénéficié de la mise à disposition gratuite du centre AEPA à Mesnil-Saint-Père, géré par le département.

Nous tenons à renouveler nos remerciements pour cette aide précieuse.

- Le 13 juillet 2024 le Club Alpin Français de l'Aube et ses encadrants escalade ont participé à la cérémonie du passage de relais de la flamme Olympique à la Cime, où nous avons tenu avec le club DEVERS un atelier escalade toute la journée, le tout dans le cadre d'un partenariat étroit avec les autres clubs sous la gouvernance du Conseil général et la mise en œuvre par le Centre Sportif de Troyes et le CDOS.

Un évènement inoubliable pour chacun !

- Le 23 novembre 2024 nous avons fêté les 70 ans du club Alpin Français de l'Aube avec le visionnement d'un diaporama réalisé par Guillemette Letzelter qui a su retracer la genèse du club alpin et nous faire vivre l'esprit club alpin au travers des diverses activités de montagne de notre club depuis sa création en 1954 : un beau moment de souvenirs et d'émotions partagées.

Nous étions presque 100 au repas qui suivait ce diaporama.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont permis ces retrouvailles entre générations et d'en faire un évènement festif et vrai !

4 : Les projets pour 2024/2025

- Continuer de rendre accessible au plus grand nombre une pratique autonome et responsable de la montagne et accompagner les bénévoles qui veulent rentrer dans les nouveaux cursus de formation.
- Pérenniser l'ouverture de créneaux d'escalade à la CIME en ayant signé début octobre avec Devers, gestionnaire du site, une convention de mise à disposition des équipements d'escalade du Complexe International Multisport et Escalade situés à Rosières-près-Troyes (CIME).

Un créneau de 10 dimanches dans l'année pour tout adhérent adulte et 3 dimanches supplémentaires réservés aux jeunes de l'école d'escalade

Un créneau de 2 h le jeudi soir de 19 h à 21 h chaque semaine

Le coût de cette mise à disposition est financé en partie par le club ainsi qu'avec une participation des adhérents.

Nous envisageons de faire une demande de subvention de fonctionnement auprès du Conseil Départemental pour nous aider à en supporter le coût.

- Comme annoncé l'année passée, Création de la commission brevet et retour d'un nouveau brevet le dimanche 30 mars 2025
Un gros travail de répartition des tâches a été réalisé par la nouvelle équipe et vous sera présenté par les responsables de cette commission.
- Organisation du Camp d'été comme chaque année : celui de 2024 à Arêches Beaufort fut un réel succès.

Vote : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 111

B : Rapport des responsables des différentes commissions

Marche nordique par Nathalie Lepont et Claude Bauerheim,

Via-ferrata par Didier Sonnette,

Sports de neige par Marie-Claire Finet,

Escalade par Pierre Lenoble,

École d'escalade par Marie-Christine Lagarenne,

Alpinisme par Pierre Lenoble,

École d'aventure par Isabelle Goursaud,

Randonnée par Monique Meyer, présenté par Marie-Christine Lagarenne,

Formation par Alexandre Kulyna,

Communication par Christine Chobriat

Vote : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 111

C : RAPPORT DU TRÉSORIER

- **Bilan :** l'exercice se termine par un résultat positif de 1 713 €
Les immobilisations financières correspondent aux chèques de caution pour les minibus du CDOS et pour la salle de Moussey utilisée pour les 70 ans du club.
Les stocks sont à la baisse en raison de la vente des T-shirts achetés au cours de l'exercice précédent.
Les avances sur hébergement concernent des activités faites sur l'exercice 2024-2025. Les produits perçus d'avance correspondent aux versements des participants à ces activités.
Les produits à recevoir sont le solde de séjour du Grand Parcours randonnée de fin septembre
Pour les comptes financiers, la trésorerie est de 13 531 € sur le compte courant et 9 800 € sur le compte épargne.
Les charges à payer sont les frais d'accès à la CIME et le solde des frais du Grand Parcours randonnée.

- **Compte de résultat :**

Recettes

Les recettes des adhésions sont en hausse en raison d'une augmentation du montant des adhésions avec un nombre d'adhérents stables.

Les communes de la Chapelle-Saint-Luc et des Troyes mettent à notre disposition des murs d'escalade. Cela correspond à une subvention de la part de la Chapelle-Saint-Luc, mais est non valorisé par Troyes.

La FFCAM nous a accordé une subvention de 400 € dans le cadre de l'action Que la montagne est belle et 150 € pour l'école d'escalade. Le comité régional Grand Est a accordé une subvention de 500 € pour la formation PSC1.

Les dons et frais non remboursés correspondent aux dons des frais de déplacement effectués par les bénévoles du club.

Dépenses

Les frais administratifs correspondent aux fournitures et photocopies.

Les cotisations et licences sont les adhésions pour 10 adhérents (du club) à la FFRP et l'adhésion du club au CDOS de l'Aube.

Pas de grosse dépense de petits équipements et entretien.

Don à la ligue contre le cancer suite au décès de Didier Courtalon

Mission, réception, frais de déplacements : frais de déplacement et de mission non remboursés

Participation à l'assemblée générale fédérale à Chambéry et au congrès de Pau pour la ligne Congrès FFCAM

Services bancaires pour frais d'encaissement des chèques vacances et service banque

Plus qu'un bulletin réalisé par an

Diminution des stocks de T-shirts essentiellement

Remboursement des frais de formation (stages et déplacements) en forte baisse

Activités

Comme souhaité, de plus en plus d'activités passent par le club pour les règlements, ce qui permet de les faire apparaître dans les comptes du clubs. Du coup les bilan des activités est en hausse.

Valorisation du bénévolat

Le club a souhaité cette année valoriser le temps consacré au club par les bénévoles dans le cadre des activités, de la préparation des sorties, du travail administratif et comptable.

Nous arrivons à 11 810 heures de bénévolat valorisées à 11,65 € majoré de 15 % pour les charges.

- **Budget prévisionnel**

Nous prévoyons un budget 2024-2025 avec un bénéfice de 631 €.

Baisse des recettes des cotisations en raison d'un plus faible nombre d'adhérents.

Retour du brevet de randonnée du club

Célébration des 70 ans du club en novembre

De l'autre côté, la fin de l'école d'aventure permet une économie de 1 200 €.

Vote : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 111

- **Rapport des vérificateurs aux comptes et désignation des vérificateurs aux comptes 2024**

Rapport de Francine Cypré et Sylvain Lerat

Vote : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 111

Francine Cypré informe l'assemblée de sa volonté de ne plus faire partie des vérificateurs aux comptes.

Lionel Médina se propose de la remplacer, Sylvain Lerat acceptant de continuer.

Nouvelle équipe 2024-2025 : Sylvain Lerat et Lionel Médina

Vote : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 111

D : COTISATION 2025 /2026, proposition :

Augmentation de 0,50 € pour toutes les catégories

	A1	C1	E1	E2	J1	J2	P1	T1
2024-2025	29,50	23,50	22,00	21,50	29,00	27,00	27,50	32,00
2025-2026	30,00	24,00	22,50	22,00	29,50	27,50	28,00	32,50

Vote : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 111

E : Honorariat à Mme Lagarenne Marie-Christine comme présidente d'honneur

Le comité directeur propose de conférer le titre de présidente d'honneur à Mme Marie-Christine Lagarenne en remerciement des 23 années qu'elle a passé à la présidence du club.

Vote - CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 111

F : ÉLECTION DES MEMBRES DU CD présentation et affichage du bulletin de vote

Pour rappel, il y a eu trois membres du comité directeur démissionnaires en cours d'année 2023-2024 : Isabelle Atlan, Isabelle Goursaud (vice-secrétaire) et Danièle Rambouillet (présidente).

Il y a trois membres sortants qui ont terminé leur mandat de 4 ans : Marie-Claire Finet, Marie-Christine Lagarenne et Pierre Lenoble.

Marie-Claire Finet et Pierre Lenoble présentent leur candidature pour un nouveau mandat. De plus, il y a cinq nouveaux candidats : Éric Bailly Bazin, Lilou Barbette, Michèle Duval, Nathalie Lepont et Lénie Marcusse.

Les nouveaux candidats présentent les raisons de leur candidature à l'assemblée, à l'exception de Lilou Barbette, excusée.

Le vote s'effectue à bulletin secret.

Résultats du vote

Votants : 111

Exprimés : 99

Éric Bailly Bazin :	14 contre	85 pour
Lilou Barbette :	6 contre	93 pour
Michèle Duval :	9 contre	90 pour
Marie-Claire Finet :	2 contre	97 pour
Pierre Lenoble :	0 contre	99 pour
Nathalie Lepont :	0 contre	99 pour
Lénie Marcusse :	10 contre	89 pour

G : Désignation des délégués à l'AG Fédérale

L'assemblée générale fédérale se tiendra à Chalon-sur-Saône les 15 et 16 mars 2025. Le Comité Directeur propose d'envoyer Marie-Claire Finet, Stéphane Barbette et Dominique Cresson.

Vote - CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 111

H : Désignation des délégués à l'AG du comité régional du Grand Est

L'assemblée générale du comité régional Grand Est se tiendra le 11 janvier 2025 :

Marie-Christine Lagarenne, Stéphane Barbette et en cas d'impossibilité de ces membres élus le Comité Directeur se réserve le droit de désigner deux autres délégués

Vote - CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 111

Parole aux représentants des collectivités :

À Mme Bertaille Fassaert, représentante de Monsieur Pichery, président du Conseil départemental

À M. Serra, représentant de Monsieur Baroin, Maire de Troyes

À M. Bussy, représentant du CDOS

I : Organisation du brevet les 29 et 30 mars 2025

Présentation du nouveau brevet par Jean-Michel Dauphin.

Il partira de Bouilly le 30 mars.

Les parcours sont quasiment finalisés.

Toutes les communes traversées sont a priori très favorables à l'évènement.

L'organisation se met en place, et il y aura besoin de bénévoles.

Le nom retenu à l'issue du vote est la « Rando des collines ».

J : Lieu et dates du camp d'été 2025

Le camp d'été 2025 aura lieu dans les Aravis du 2 au 16 août, avec un camp de base au camping du Crêt à Saint-Jean-de-Sixt.

Intervention de Claude Bériard, ancien président du club et président d'honneur

K : Remise de médailles : Rémy Colombier et Carole Lebon pour les 25 ans au club

Discours de Gilles Touratier

L : Questions diverses

Pas de questions diverses

Désignation des membres du Bureau et pot de la convivialité

- Présidente : Marie-Claire Finet
- Vice-président : Dominique Cresson
- Trésorier : Stéphane Barbette
- Vice-trésorier : Michel Rambouillet
- Secrétaire général : Pierre Lenoble
- Vice-secrétaire générale : Michèle Duval

La présidente

Le secrétaire

Marie-Claire Finet

Pierre Lenoble